

Communiqué de presse

Objet : Le collectif SEMO interpelle le Bloc québécois

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, reçoit une pétition de 643 citoyens de son comté inquiets pour leur santé à cause des antennes cellulaires sur un immeuble (<http://www.dangersemo.com/>)

Les normes d'expositions aux micro-ondes relèvent d'Industrie Canada et de Santé Canada. Ces normes sont contestées au Québec et dans de nombreux pays car elles ne protègent pas suffisamment la population contre les effets néfastes sur la santé des micro-ondes à faible intensité.

Autres pétitions au cours de la dernière année:

- Châteauguay, 250 noms: Carole Freeman, députée du Bloc, a donné son appui à ses citoyens.
- Boucherville, 500 noms: Jean Dorion, député du Bloc, a donné son appui à ses citoyens.
- Terrebonne, 840 noms: Diane Bourgeois, députée du Bloc, a donné son appui à ses citoyens.
- Prévost, 800 noms: Monique Guay, députée du Bloc a donné son appui à ses citoyens.

Les grands stratèges du Bloc Québécois vont-ils enfin donner la parole à la population du Québec ou vont-ils encore une fois refuser de parler de ce dossier ?

La démocratie, c'est la voix des citoyens, pas des intérêts financiers des compagnies de cellulaires.

De nombreux pays limitent...

- l'utilisation des cellulaires par les enfants;
- les installations d'antennes relais près des écoles;
- l'exposition des citoyens aux micro-ondes.

Rien de cela au Canada.

Le Bloc doit agir maintenant pour que cela change.

Ce n'est pas un problème scientifique, de nombreux pays l'ont reconnu...

Ce sont des intérêts financiers et politiques qui sont en jeu, et ce, au détriment de la santé de la population.

Le Bloc doit agir maintenant pour que cela change.

Il s'agit d'un dossier politique !

Pour plus d'informations,

François Therrien
Porte-parole du collectif SEMO
450-471-8371
ftherrien@aei.ca
Site internet <http://www.dangersemo.com/>